



LOGEMENT

Logement social

En raison des mesures prises par le gouvernement dans le cadre du Coronavirus, l'Antenne logement de la CASA, basée à Antibes, est fermée pour une durée indéterminée. Les permanences d'accueil de Vallauris sont également fermées.

Publié le 20 avril 2020

Si vous devez créer, renouveler ou modifier votre demande de logement social, rendez-vous sur le site internet : www.demande-logement-social.gouv.fr ↗

Pour tous renseignements concernant votre demande de logement social, l'Antenne logement est joignable par téléphone au 04 92 19 75 70 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi ou par courriel à l'adresse suivante : accueil.logement@agglo-casa.fr

Si vous souhaitez obtenir des informations juridiques relatives au logement (expulsions locatives, déménagement, résiliation de bail, vente et achat de biens immobiliers...), vous pouvez contacter l'Association Départementale d'Information sur le Logement au 04 93 98 77 57 du lundi au vendredi de 9h à 12h ou par courriel en écrivant à : info06@adilo6